



## Gallieni UN HABITAT PARTAGÉ AU CŒUR DE LA VILLE

### GALLIENI : UN PROJET INNOVANT PORTÉ PAR L'ASSOCIATION AAPAI

Notre association accompagne plus de 500 personnes adultes en situation de handicap sur le territoire angevin à travers différents services et structures : ESAT, hébergements, SAVS, foyer de vie.

Ce projet s'adresse à des personnes travaillant en ESAT ou retraitées d'ESAT qui souhaitent une vie autonome en appartement mais avec la possibilité de temps conviviaux et d'activités partagées.

Cet habitat groupé s'implante en cœur de ville, avec pour volonté de favoriser l'accès aux services de vie quotidienne et aux loisirs.

#### Une expérience de longue date

Créée en 1986, l'AAPAI a une solide expérience de l'accompagnement social de travailleurs ou retraités d'ESAT. L'association a proposé très tôt un mode de vie en petits collectifs regroupant 5 à 10 personnes : Les Justices à Angers, Villevêque, Brissac, La Haie Joulain à Saint-Sylvain. Le plus souvent, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de l'AAPAI intervient auprès de ces personnes.

Ces formes d'habitat favorisent l'autonomie et luttent contre l'isolement.

Le taux d'occupation proche de 100%, de ces différents dispositifs montre leur intérêt. Il est donc naturel d'envisager de poursuivre leur déploiement.



*Une grande maison,  
au cœur des Ponts de Cé  
(agglomération d'Angers)*

**Cette fois, notre projet a pour but d'aller plus loin dans la dynamique collective, en s'inscrivant dans l'esprit d'un HABITAT PARTAGÉ.**

#### JE VIS CHEZ MOI ...

Chaque résident est locataire de son logement T2 ou T3. Dans ce dernier cas, la colocation ou la vie en couple est possible. L'association AGLAES (Association Gestionnaire de Logements d'Economie Solidaire) assure la gestion locative.

Les résidents sont principalement des personnes concernées par le Service d'Accompagnement à la



**Vie Sociale** que gère l'association AAPAI. Les personnes sont donc aidées à vivre en autonomie.

Chacun prend le plus souvent ses repas dans son propre logement et entretient lui-même son intérieur et son linge, avec l'intervention si nécessaire d'une aide à domicile.

#### ...MAIS PAS TOUT SEUL

Des invitations peuvent être sollicitées entre voisins, ou auprès de visiteurs externes. Le service SAVS accompagne les résidents dans ces démarches.

Un **espace partagé** est intégré au bâtiment offrant la possibilité de préparer et prendre des repas en commun. Cet espace permet également l'organisation de temps de loisirs communs, il est un lieu d'activités à plusieurs. Dans ces mêmes objectifs, les résidents bénéficient d'un **espace extérieur** : au jardin, la convivialité et le partage se feront autour du barbecue, jardinage, jeux d'extérieur.

Le réseau de bénévoles de l'AAPAI sera sollicité pour intervenir sur ces temps d'animation. L'agrément de service civique, dont l'AAPAI dispose, sera également mis à profit pour proposer à des jeunes d'animer des temps collectifs. Il est prévu la mise à disposition d'un des logements T2, à un jeune en contrat de service civique afin d'assurer une présence régulière sur le site. Le service SAVS assure la coordination et la gestion des espaces et des temps en commun.

« *BENEVOLES ET JEUNES EN SERVICE CIVIQUE CONTRIBUTERONT A L'ANIMATION DE LA VIE COLLECTIVE* »



## PARTICIPEZ A RENDRE CE PROJET ACCESSIBLE A CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

### L'OPPORTUNITÉ IMMOBILIÈRE

Dans le cadre de la recherche d'un lieu propice à ce projet, l'opportunité de la vente d'un cabinet médical a été saisie. En effet, l'emplacement correspondait parfaitement au type de localisation recherché. Les axes de transports sont très proches et de nombreux services sont disponibles à proximité. L'association AGLAES, partenaire de l'AAPAI sur plusieurs projets d'hébergement, a été retenue pour porter la gestion locative. Les associations AGLAES et AAPAI sont membres d'Entreprendre Pour La Solidarité

Le coût global : 600 000 €

- ◆ 330 000 € de coût d'acquisition
- ◆ 270 000 € de travaux d'aménagement



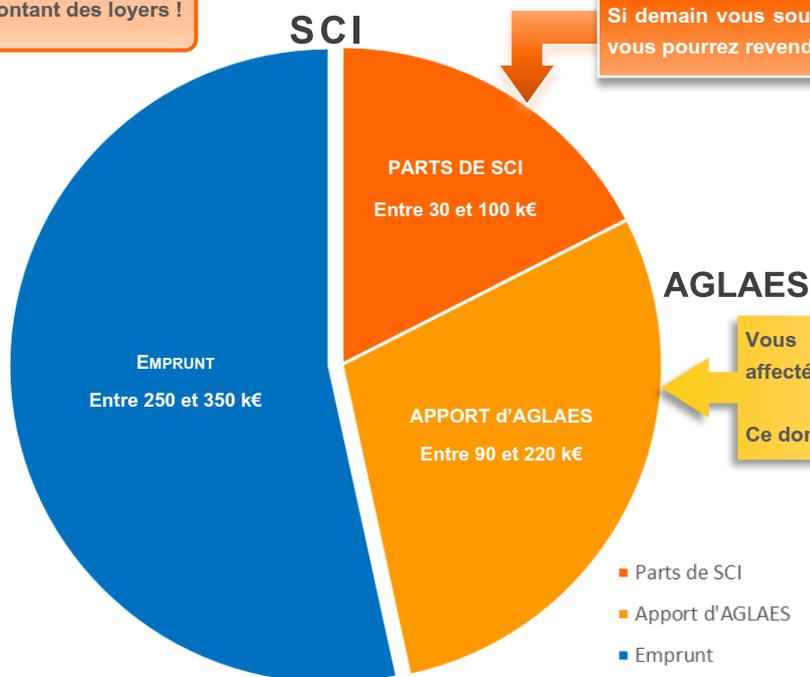
Les travaux sont entièrement réalisés par l'EITA, une entreprise d'insertion. Le chantier correspond à l'activité d'une équipe de 6 personnes sur 8 mois

### UN FINANCEMENT INNOVANT QUI VOUS OUVRE DEUX MODES DE PARTICIPATION POSSIBLES

Votre contribution réduira le recours à l'emprunt et donc le montant des loyers !

Vous pouvez ACQUÉRIR DES PARTS de la SCI (Société Civile Immobilière) propriétaire de l'immeuble.

Si demain vous souhaitez récupérer une partie des fonds placés, vous pourrez revendre des parts, sans perdre l'inflation.



Vous pouvez EFFECTUER UN DON à AGLAES, affecté directement au projet d'habitat partagé Gallieni.

Ce don peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

Ces personnes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire:

**Grégoire DUPONT** Associations AAPAI et AGLAES

ou

**Violaine VALENTIN** Entreprendre pour la Solidarité - Fonds de dotation

06 48 64 28 62

emploi | logement | vie en société



**ENTREPRENDRE** pour  
**la SOLIDARITÉ**  
FONDS DE DOTATION

**ENTREPRENDRE POUR LA SOLIDARITÉ**

FONDS DE DOTATION

28 rue de la Gibaudière • 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 60 34 82 •

Site: [www.entreprendrepourlasolidarite.fr](http://www.entreprendrepourlasolidarite.fr) • E-mail: [mecenat@fonds-epls.fr](mailto:mecenat@fonds-epls.fr)